



02129927

FORMULE IV

Déposé au Greffe du
TRIBUNAL DE COMMERCE de Verviers
de 15-10-2002
le
Le Greffier
RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique
→ n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique
→ n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale
→ n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés
→ n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles
→ n°

2. Dénomination de la société ou du groupement (telle qu'elle apparaît dans les statuts)

▷ SB TRADING

3. Forme juridique (en entier)

▷ Société anonyme

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

▷ Route de Hévremont 318
4801 Verviers Stembert

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

▷ Verviers 73 582

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

▷ BE 475 747 188

7. Objet de l'acte

▷ NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR
Extrait du procès-verbal du CA du 01/10/2002.
Sont présents :
Mme Stéphanie SCRIBA, Administrateur-délégué
Mr Philippe SIQUET, Administrateur-délégué
Mr Christian NOEL, Administrateur
Monsieur Alfred PASSCH, Administrateur
Monsieur Herbert SIQUET, Administrateur
La candidature de Monsieur Herbert SIQUET est proposée au poste d'administrateur-directeur de la société. Celui-ci accepte. A l'unanimité le CA accepte cette proposition. Mr Herbert SIQUET se voit confier la gestion journalière de la société suivant l'article "9" des statuts de constitution. Son mandat commence le 01/10/2002 et s'aligne sur la durée des mandats des autres administrateurs. Déposé en même temps : procès-verbal du Conseil d'administration du 01.10.2002.

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections; il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé; utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tant en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Philippe SIQUET,
Administrateur-délégué

Stéphanie SCRIBA,
Administrateur-délégué

Numéro du chèque ou de l'assignation : 12 2765 ..

Signatures + Nom et qualité

Numéro du compte : 340.0279233.08.

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page